

RAPPORT DES AUDITEURS

A M. le Président
et MM. les Membres
de la Caisse Nationale
d'Economie.

Messieurs,

Après une vérification et un examen minutieux des pièces justificatives, des livres et des valeurs de la Société: argent en caisse, dépôt en banque, débentures, actes et certificats, etc., nous avons l'honneur de faire rapport que les états certifiés par nous sont conformes aux livres et exacts.

La police de garantie de M. le Secrétaire-trésorier est en force.

Nous sommes heureux de dire que les livres ont été bien tenus.

Nous avons l'honneur d'être,
Vos dévoués,

GEO. GONTHIER,
M.-L.-J. LACASSE,
Auditeurs.

Montréal, le 12 janvier 1906.

RAPPORT DU COMITE DE SURVEILLANCE

A M. H. Laporte,
Président-général.

Monsieur le président,

Le 29 janvier dernier MM. A.-J. Laurence, L. Gravel, et J.-A. Maucotel, membres du Comité de Surveillance, se sont réunis au Monument National et, à part un travail préliminaire, il fut décidé que M. le président du Comité, M. A.-J.

Laurence, accompagné de M. Arthur Gagnon, trésorier, seraient chargés de faire la constatation des valeurs de la Caisse en dépôt dans les voûtes de la Banque d'Epargne, devant faire rapport à la prochaine assemblée du Comité, laquelle a eu lieu vendredi, le 9 février 1906, et à laquelle assistaient MM. A.-J. Laurence, J.-O. Martineau, J.-A. Maucotel et A.-P. Frigon.

M. A.-J. Laurence fut réélu président et M. A.-P. Frigon, secrétaire.

Le Comité doit des remerciements à MM. Gagnon, Gonthier, Lacasse et Dubé qui se sont mis entièrement à la disposition du Comité pour donner les renseignements nécessaires.

M. le président fait rapport que, en conformité avec la demande du Comité exprimée à son assemblée du 29 janvier, il a fait, avec M. Gagnon et M. Lacasse, la constatation des valeurs en dépôt dans les voûtes de la Banque d'Epargne et vérification a aussi été faite des autres valeurs, livres et autres pièces de comptabilité, le tout étant trouvé conforme à l'état ci-annexé. Votre Comité est heureux de constater la même prudence que par le passé dans le placement des argents de la Caisse. Rien n'est abandonné à la spéculation ou à l'agiotage, évitant ainsi pour l'avenir les cruelles déceptions de Sociétés qui se sont prétence qui sera très certainement le seul moyen pour un grand nombre de continuer leur paiement